



U.N.S.A-Développement Durable / S.A.F.A.C.T.T

**Syndicat Autonome des
Fonctionnaires
et Agents chargés du Contrôle des
Transports Terrestres**

COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC JEAN-MARC AMBROSINI, CONSEILLER SOCIAL DU MINISTRE DES TRANSPORTS

LE PROCESSUS DE FUSION DU CORPS DES CTT AU SEIN DE CELUI DES SECRETAIRES ADMINISTRATIFS ET DE CONTROLE NOUS A ETE CONFIRME :

LE CHANGEMENT... C'EST PAS D'ACTUALITE.

Monsieur AMBROSINI nous a reçu ainsi, que SOLIDAIRES et FO, suite aux nombreux courriers et interventions de l'UNSA/SAFACTT afin obtenir une audience auprès du ministre et tenter de contrer le projet de fusion du corps des CTT initié maintenant depuis plus de trois ans.

Cette réunion se présentait comme celle de la dernière chance car le décret de fusion continue quant à lui son petit bonhomme de chemin. Nous souhaitons une nouvelle fois convaincre notre interlocuteur que cette fusion était inappropriée et signait à moyen terme la mort du contrôle des transports terrestre au sein de notre ministère. De même, nous voulions porter l'accent sur le sentiment d'absence totale de reconnaissance que ressentent aujourd'hui les agents de contrôle. Ce projet de fusion étant finalement le coup de grâce donné à un corps qui pourtant n'a pas démérité.

La présence annoncée à cette réunion de Monsieur Eric SAFFROY sous-directeur de la DRH et de son adjoint Monsieur Richard NIGON ne nous semblait pas de bonne augure car il apparaissait difficilement faisable que la DRH se déjuge sur un projet qu'elle a initié et qu'elle défend depuis lors bec et ongle.

Après que chaque Organisation Syndicale présente ai exposé son point de vu qui, pour chacun convergeait sur le rejet de cette fusion, il a été rappelé à la DRH qu'elle n'avait jamais réellement porté les projets « alternatifs » de rapprochement avec un corps technique ou au sein d'une filière spécifique « contrôle et sécurité ». Suite à cette entrée en matière un dialogue s'est instauré.

Assez rapidement, Monsieur AMBROSINI n'a pas caché qu'en tant qu'ancien DRH de la RATP il était plutôt favorable au décloisennement des métiers ainsi qu'à la possibilité de mobilité offerte aux personnels. Bref tout à fait ce que peut offrir une fusion de corps ...

Sur l'argument « massue » avancé depuis longtemps par la DRH comme quoi la fusion constituait de plus, pour le corps de contrôle des transports terrestres, la clef d'entrée dans le Nouvel Espace Statutaire B, nous avons immédiatement remis les pendules à l'heure en listant les nombreux « petits corps » qui, au sein d'autres ministères, ont déjà intégré le NES B, et sans qu'on leur demande pour autant de disparaître ...

NES B que nous, les agents du MEDE, seront parmi les derniers à intégrer, la plupart des fonctionnaires d'état de catégorie B en ayant bénéficié depuis un à deux ans...

A noter qu'au passage cela a permis à notre ministère d'économiser de l'ordre de 700 000 euros par mois de report ... et que certains en seront donc sûrement félicités.

Bref, à l'issue d'un dialogue de 2 heures et après avoir porté à sa connaissance tous les arguments métiers, économiques et statutaires possibles Monsieur AMBROSINI nous informait suite à une interruption de séance de plus de 30 minutes qu'il passa au téléphone « qu'il ne souhaitait pas mettre un terme au processus engagé ». Ceci voulant donc dire clairement que le décret de fusion des B administratifs déjà « bleui » (c'est à dire fin prêt) se trouve dans le circuit de signature pour une application prochaine. La DRH se doit donc de terminer les choses afin « de ne pas pénaliser » encore plus les presque 20000 agents B (administratifs et techniques) qui attendent ces décrets pour intégrer le NES B. Pour un peu cela serait presque de notre faute ...

Au plus Monsieur AMBROSINI a été autorisé à s'engager sur deux points :

–que les effectifs de contrôle des transports ne soient pas trop impactés par les réductions d'effectifs décidés au niveau national... entendez « réduction possible de la voilure, mais en moyenne moins chez vous que chez les autres »,

–que pour maintenir l'attractivité de la « fonction » de contrôleur des transports, un coup de pouce sur la part fonction de la PFR soit envisagé. Après avoir, à notre tour, sollicité une interruption de séance, nous avons décidé de demander de l'ordre de 100 à 200 euros de supplément PFR mensuel (une sorte de prime de technicité à l'instar de celle dont dispose encore par exemple les contrôleurs du travail). N'ayant aucune idée de la marge budgétaire possible Monsieur AMBROSINI ne s'est pas engagé mais et a laissé à la DRH le soin d'ouvrir rapidement des négociations.

Tout ça pour ça.... puisque ce sont des engagements identiques à ceux pris par le directeur de cabinet de Thierry MARIANI il y a maintenant 7 mois de cela ... Les conseillers passent mais l'esprit lui reste le même. La potion s'annonce toujours plus amère, on ne parle plus de RGPP mais d'état des finances publiques, d'esprit de responsabilité, de question de priorité. Tout cela nous semble donc bien sémantique.

Même si nous partions sans trop d'illusion, cette décision d'amener le processus de fusion à son terme semble sceller un peu plus notre avenir. On peut toujours se rassurer en disant que rien n'est définitivement signé pour le moment...

Quoiqu'il en soit, il convient aujourd'hui plus que jamais, que chacun, fusion ou pas, reste vigilant et prêt à se mobiliser. A défaut de pouvoir encore défendre notre identité, il nous faudra continuer au moins à défendre nos missions, nos effectifs et nos bien trop maigres avantages ...

Pierre GUERIF - Marc ARBIOL - Pascal ESNAULT